

Le billet de l'aéroclub

Chers membres,

Dans la continuité de notre précédent billet, voici les dernières informations concernant la vie du Club :

Projet « hangar » :

Lors de la dernière lettre d'information nous avons affirmé notre souhait de continuer les efforts entrepris afin que le club soit à nouveau propriétaire d'un hangar avec club house à l'aérodrome du Plessis. Depuis quelques semaines, le club étudie l'opportunité d'acheter le dernier hangar situé à côté du seuil de la piste 25. A notre arrivée au Plessis, c'est dans ce hangar que le BM et le RM étaient parkés. Bien entendu, il y a quelques écueils administratifs à relever.

En effet, nos banques acceptent de nous suivre dans le financement du projet, sous réserve de pouvoir leur fournir une garantie d'occupation suffisante en cohérence avec notre capacité d'amortissement. La date d'échéance de l'AOT actuelle (autorisation d'occupation temporaire), fixée au 31/12/2023, ne nous permet pas cela. Notre projet est viable sur une durée de financement minimale de 10 ans.

De ce fait, une demande de dérogation a été adressée à la SCAP (association de gestion de l'aérodrome) dont la décision dépend du Conseil Départemental. Parallèlement, un rendez-vous est prévu avec Jérôme Bascher, sénateur et vice-président du Conseil Départemental de l'Oise pour présenter le projet.

A la lecture de ces informations, vous comprenez que c'est actuellement l'opportunité sur laquelle nous nous concentrons le plus. Acquérir un hangar déjà existant est une opération plus rapide que la construction d'un nouveau bâtiment.

Vente du hangar de Creil :

Nous avons aussi évoqué la vente du hangar demi-tonneau de Creil à l'association d'avions anciens « Le cercle des machines volantes » de Compiègne. Le hangar est presque entièrement démonté et devrait permettre de récupérer 20 k€ au Club.

L'association du cercle des machines volantes organise régulièrement des meetings pour présenter sa collection intitulée « Compiègne Aero Classic ». Si vous souhaitez plus d'informations sur cette association, voici le lien vers son site internet. <https://www.cerclledesmachinesvolantes.com/>.

Avenir du HR200, travaux sur VB :

En vous rendant au terrain du Plessis, vous avez probablement constaté que le **HR200 BM** est parké à l'extérieur, indisponible pour les vols depuis début Août en raison d'une jambe de train d'atterrissage principal cassée. Le club dispose dans son inventaire d'une jambe de train neuve pour faire la réparation. Cependant, cet avion est en fin de vie, et deux acheteurs potentiels se sont manifestés pour nous faire part de leur intérêt pour notre appareil. Le CA étudie l'opportunité de cette vente, et en parallèle, réfléchit à l'achat d'un nouvel avion.

Le **DR400 VB** va bientôt bénéficier (courant octobre) de l'installation d'une nouvelle boîte de mélange couplée avec le GPS Garmin GTN635 (idem LC) qui devait initialement être monté dans le BB.

Évènements à venir :

Nous prévoyons de relancer plusieurs événements : des ateliers sur les thèmes de la mécanique, la sécurité des vols et d'autres animations comme la présentation du Rallye Toulouse-St Louis du Sénégal par Martine Gay. Ces ateliers permettront, entre autres, de faire un rappel sur l'utilisation de la boîte de mélange et du Garmin GTN635 qui équipera alors les VB et LC.

Malheureusement, la situation sanitaire actuelle ne s'améliore pas et l'aéroclub est contraint de limiter temporairement les rassemblements.

En attendant, le site internet de l'aéroclub est tenu à jour. Très prochainement vous aurez la possibilité de télécharger sur le site web, et en accès libre, l'ensemble des documentations avions de l'aéroclub ainsi que les documents de préparation de vol tel que la fiche de bilan carburant, la feuille de calcul de masse et centrage, des logs de nav vierges et les instructions simplifiées d'utilisation de la boîte de mélange et du GTN635.

Parmi les événements initialement prévus, un pot de célébration avait été envisagé pour fêter l'obtention des PPL de Jean-Michel Allard, Abderrahim Oussala, Benjamin Pietras et Sarah Bonnefoy. Toujours en raison de la situation sanitaire, ce pot est suspendu. Nous profitons de cette lettre pour remercier leur FI, Jean-Michel Sinet ainsi que les FE Marc Flamant et Michel Troalen qui ont réalisés les vols d'exams. Encore une fois, bravo à tous !

Merci Jacques !:

Grâce au talent et à la générosité de Jacques Fafournoux, un pontet a été mis à disposition pour faciliter le passage des rails des portes du hangar René Mouchotte. Ce pontet, peint en rouge, en trois parties est disponible à côté du point d'eau dans le hangar depuis le début du mois d'Août.

Voici le lien vers la vidéo de présentation du pontet :

<https://www.youtube.com/watch?v=2WpCfAn2L4I>

Forum des Associations de Senlis :

Après plusieurs années d'absence, le club a pu renouer des contacts avec les visiteurs et présenter ses activités. Merci à Laure Hélaine, Wenli Xu, François Verhoeyen, Xavier Guiraut, Etienne Hurreaux, Pierre Barbieux, Jean-Michel Maggi, Abderrahim Oussala et Philippe Ferretti pour leur disponibilité sur le stand.

Vous trouverez une vidéo sur la chaîne YouTube de l'aéroclub présentant notre stand au Forum des Associations de Senlis (<https://www.youtube.com/watch?v=BsKyEk6lnDM>).

Mise en place de commissions :

Nous pensons que le club appartient à tous ses membres, c'est pourquoi nous allons continuer de vous solliciter pour vous permettre de participer à la vie de l'association. Nous allons créer un certain nombre de commissions telles que la rédaction d'un livret d'accueil, la refonte du règlement intérieur, la création d'une liste de « questions fréquentes » destinées aux membres, l'animation des vecteurs de communications, l'organisation des événements. Ces commissions seront animées par un référent et composées de membres volontaires. Nous vous enverrons prochainement des emails spécifiques afin de lancer ces commissions.

Gestes barrières :

De la même façon que le club appartient à tous ses membres, tous les membres du club doivent veiller à observer les gestes barrières durant cette période de crise sanitaire. Nous vous rappelons qu'il est important de porter le masque dans le local si vous n'êtes pas seul et de procéder à la désinfection de votre avion après chaque vol en suivant la procédure affichée dans les cockpits. Les règles sanitaires affichées au local restent valables.

A vot'bon cœur :

Nous vous rappelons que si vous souhaitez faire un don à l'aéroclub, l'association est reconnue d'intérêt général. A ce titre, la réduction d'impôt est de 66 % du montant de votre don. Elle s'applique dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Nous pourrions vous renseigner si vous le désirez.

De la Comm, de la Comm, de la Comm :

Pour compléter les publications du billet de l'aéroclub, vous pouvez suivre les actualités du club sur :

- notre site internet <http://aeroclub-creil.org/>
- la chaîne Youtube <https://www.youtube.com/channel/UCpy33O5YU3FiF7yHKimqCag>
- Facebook <https://fr-fr.facebook.com/AeroclubDeCreilChantillySenlis>
- LinkedIn <https://www.linkedin.com/company/aeroclub-creil-chantilly-senlis/>

Bienvenue ! :

Enfin, à défaut de pouvoir le faire autrement, nous terminons cette lettre par souhaiter la bienvenue à nos nouveaux membres Wenli Xu, Michel Canicave, Christian Chartier, Pierre-Alain Gillet, Antoine Guénin, Olivier Kumer et Sébastien Meyer que nous espérons bientôt croiser lors de la préparation ou au retour de leurs vols.

Bons vols à tous !

Nicolas PINHAS

Pascal CHAGNON